

jour de l'Assomption 1217; il s'attacha surtout, à glorifier la Sainte Vierge. Prenant pour texte cette parole de l'Apôtre: "Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain." il l'appliqua, d'abord, à Marie, puis, tour à tour, — et avec beaucoup d'à propos, — aux Frères et aux Sœurs et à tous les Fidèles. Et, en l'entendant, chacun se disait, au fond du cœur: "S. Dominique devait ainsi parler de Notre-Dame qu'il aimait si filialement"!

La grand'messe se poursuivait, ensuite, tandis que l'organiste du monastère — en véritable artiste qu'elle est! — exécutait supérieurement un superbe morceau, de haute inspiration musicale, toute dominicaine, composé, pour la circonstance, par le R. Père Lazare Mélizan, aumônier du monastère de Prouille: "La Marche Apostolique des premiers Prêcheurs, partant de Prouille à la conquête des âmes," quelle musique! belle et savante, religieuse et liturgique avant tout! C'était vraiment, la marche apostolique des fils de Dominique se dispersant et s'en allant à la conquête des âmes, par la sainte Prédication!... Un souffle d'enthousiasme passa sur tous ceux qui étaient là

Un triomphant "Laudate Dominum omnes gentes," alterné avec l'"Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum," chanté après la grand'messe, clôture les cérémonies du matin.

Ajouterons-nous qu'à la sacristie, des surprises attendaient les seize Pères de 1917...

S'inspirant du 15 août 1217, les Sœurs du monastère de Prouille avaient fait de gracieuses petites poésies sur chacun des seize premiers Prêcheurs. On les présenta aux Pères, qui les tirèrent au sort... seul le R^{me} Père Procureur Général reçut la carte de S. Dominique, où le saint Patriarche parle à ses enfants dans la langue des Dieux. Nous ne croyons pas commettre une indiscretion, en la donnant ici, in extenso:

NOTRE BX PERE SAINT DOMINIQUE

O Frères bien-aimés, quand ma main bénissante
S'étendait sur les Seize, à genoux, devant moi,
Dispersé, l'humble grain, en moisson blanchissante,
Se transformait, soudain, au regard de ma Foi.